

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-91

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7
Conseillers absents : 3
Conseillers représentés : 2

Pour : 9
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : ARDUIN Annie à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2021, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Locaux Commerciaux de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses fonctionnement	042 6811	Dotations aux amortissements	46.78€	
Recettes fonctionnement	042 7811	Reprise sur amortissements	46.78€	
Dépenses investissement	040 28158	Autres installations, matériel et outillages techniques	46.78€	
Recettes investissement	040 281531	Réseau d'adduction d'eau	46.78€	

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le

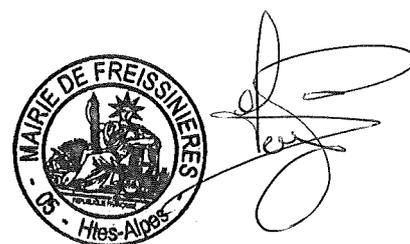
ID : 005-210500583-20211206-202191-BF

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	46.78€	46.78€
	Réduction		
Recettes	Ouverture	46.78€	46.78€
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.